

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIER DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTÉS

INDUSTRIE | BAC PRO MELEC

OBJECTIFS

Le titulaire du bac professionnel des Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés intervient dans la production, le transport, la distribution et la transformation de l'énergie électrique.

Ses activités s'exercent dans la mise en œuvre, l'utilisation, la maintenance des installations et des équipements électriques - courants forts et courants faibles.

CONTENU

Avec l'évolution des techniques et des technologies, notamment en électronique et en informatique, la formation s'articule autour de la mise en œuvre et l'intervention sur les réseaux permettant le dialogue, la gestion des récepteurs véhiculant la Voix, les Données, les Images (V.D.I.) ; ainsi que ceux concernant la sécurité des personnes et des biens. Et aussi :

- La construction, le raccordement, le maintien en état de tableaux et armoires électriques, de sous-ensembles mettant en œuvre des équipements pour des installations électriques industrielles.

- La conduite d'une équipe de fabrication ou de maintenance.

Ce cycle d'étude aborde la maîtrise des aspects normatifs, relationnels, économiques, commerciaux et sécuritaires

#ELECTRICITÉ •

#ENVIRONNEMENT CONNECTÉ •

#MÉTIER DE L'ÉLECTRICITÉ •



EN PRATIQUE

Ce bac pro se prépare en 3 ans après la classe de 3e.

Qualités requises :

- Aptitude au travail manuel
- Esprit logique
- Capacité d'adaptation aux technologies nouvelles
- Capacité à s'informer et à se former en permanence
- Être polyvalent, rigoureux et dynamique.

Sous statut scolaire, l'élève effectuera 20 semaines de Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) durant les trois années de son cursus de formation.

L'examen se déroule sous la forme de contrôles en cours de formation (CCF) et d'épreuves terminales. Chaque domaine est affecté du coefficient prévu par les épreuves terminales.

Apprentissage

Il est possible de réaliser l'année de terminale en alternance. Suite au conseil de classe de 3ème trimestre de l'année de 1ère, l'équipe pédagogique se prononcera sur la validité du projet d'apprentissage de l'élève.

Plus d'information sur : <https://greta-ardechedrome.fr/>

Insertion professionnelle :

Le titulaire du baccalauréat professionnel des métiers de l'électricité et de ses environnements connectés est amené à travailler dans des entreprises artisanales, dans les petites, moyennes, grandes entreprises de l'industrie, des services, de l'habitat, du tertiaire et des équipements publics. Il assume des activités professionnelles variées : de chantier, de construction d'équipements industriels, de maintenance, etc.

Poursuite d'étude :

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle, mais une poursuite d'études est envisageable en BTS ou en DEUST dans le domaine d'électrotechnique, de maintenance, de conception, de contrôle, etc.